

Séminaire

EPN 12 Santé-Solidarité
Chaire Accessibilité
AISLF
CR07 Education - Formation - Socialisation

le cnam



ASSOCIATION INTERNATIONALE
DES SOCIOLOGUES DE LANGUE FRANÇAISE

Les projets d'éducation et de formation dans un univers à références multiples
Débat social, compromis politiques, interrogations sociologiques
Séminaire international (2017-2020)

La fabrique de l'accessibilité

24 et 25 octobre 2019

Séance organisée par Serge Ebersold

Le séminaire a déjà examiné plusieurs des dispositions avancées pour mettre en œuvre l'objectif formulé par la Communauté européenne de sociétés inclusives (2013). La présente séance propose une réflexion plus générale autour de la nouvelle formulation que constitue l'impératif d'accessibilité (Ebersold 2017).

La concrétisation de l'impératif d'accessibilité est consubstantielle des formes de normativité que portent en elles un droit conventionnel trouvant sa force d'application dans les « techniques de soi » promues pour expliciter, diffuser et/ou prescrire les manières d'être et de faire requises pour mettre en adéquation l'accès potentiel prévu par les textes avec l'accès réel tel qu'expérimenté par les intéressés (Roman 2010, Conseil d'État 2013).

Ces nouvelles formes s'organisent autour de l'activité auto-normative des organisations grâce à laquelle se définit et se construit l'univers symbolique et pratique légitimant anthropologiquement, organisationnellement et fonctionnellement ce qui fait accessibilité (Ebersold 2017). Cette activité auto-normative crée l'espace des possibles au sein duquel se cristallisent les configurations autour desquelles s'établissent et se stabilisent des manières d'être et de faire participant de l'accessibilisation des environnements scolaires et sociaux (Ebersold 2008).

Ce processus s'appuie sur un principe supérieur commun pour conférer aux liens sociaux unissant les individus un caractère suffisamment organique pour promouvoir des modes d'accessibilisation des environnements scolaires fondés sur l'interpénétration des expériences et des actions individuelles, d'une part, et l'interdépendance du social, d'autre part. Ce principe supérieur commun conditionne la propension des acteurs de l'école à organiser leurs pratiques autour d'un individualisme de capacité portant le regard sur l'incomplétude des élèves qui ont besoin d'être soutenus dans leurs potentialités pour réussir scolairement. Il préside également aux représentations de l'accessibilité revendiquées ainsi qu'aux modes d'articulation des différentes conceptions qui la spécifient (Ebersold & Armagnague-Roucher 2017). Cette activité normative s'appuie aussi sur la force d'entraînement des conventions instaurées par les agents pour traduire les principes revendiqués par l'impératif d'accessibilité en une compétence collective à travers

laquelle s'opère l'inversion symbolique les conduisant à voir dans l'accessibilisation des environnements scolaires une ressource et non une contrainte. Ces conventions résultent des régimes de justification mobilisés par les parties prenantes pour transcender les intérêts personnels, expliciter les éléments symboliques et pratiques communs qui obligent collectivement les membres de l'organisation dans l'accessibilisation des environnements scolaires par l'intermédiaire de la différenciation pédagogique ou des dispositifs créés pour les élèves à risque d'échec scolaire.

Le poids de cette activité auto-normative invite à corréliser la légitimité de l'impératif d'accessibilité au sens qui lui est donné par les agents chargés de sa mise en œuvre. Les communications s'attacheront à analyser cette activité normative, ainsi qu'y invite la sociologie pragmatique, à l'aune du travail de légitimation de la différenciation pédagogique, des dispositifs entrepris par les acteurs de l'école. Elles pourront également s'intéresser aux ruses et au métis développées par les enseignants, aux conceptions de l'accessibilité promues par les stratégies déployées ainsi qu'aux dynamiques de reconfiguration identitaire à l'œuvre.

Références bibliographiques

- Conseil d'État, (2013). Étude annuelle 2013 du Conseil d'Etat - Le droit souple, Études et documents, Conseil d'État, Paris, La Documentation française.
- Ebersold S (2017). "L'école inclusive, face à l'impératif d'accessibilité", *Éducation et Sociétés*-40, 89-104.
- Ebersold, S., (2008). *Scolarisation en milieu ordinaire, espaces de coopération et dynamiques coopératives*, ALTER, *European Journal of Disability Research* 2 (2008) 193–208.
- Ebersold S. et Armagnague-Roucher M. (2017). *Importance scolaire, orchestration de l'accessibilité et inégalités*, *Éducation et Sociétés*-39, 137-152.
- Roman, D., (2010). *Droits des pauvres, pauvres droits. Recherche sur la justiciabilité des droits sociaux*. Université Paris-Ouest Nanterre - la Défense, EHESP, document ronoté.
- Union européenne (2013). *La stratégie Europe 2020 : pour une croissance intelligente, durable et inclusive*, Paris, ministère de l'Enseignement Supérieur, de l'Innovation et de la Recherche.

Programme

Jeudi 24 octobre 2019

14h-17h30

Présidente Sarah Croché (Université de Picardie Jules-Verne)

- Serge Ebersold (Cnam) - Le registre anthropologique de l'accessibilité ; Discutant : Jean-Marie Barbier (Cnam)
- Maitena Armagnague (INSHEA) - Produire des légitimités scolaires : essai d'analyse des classements professoraux des enfants et jeunes migrants ; Discutants : Jean-Philippe Cobbault et Nathalie Mons
- Sylviane Feuilladiou (Université d'Aix- Marseille) - De l'accessibilité comme traduction : comment les enseignants rendent opérantes et réinventent leurs pratiques pédagogiques ? Discutants : Serge Thomazet et Jean-Louis Derouet

Vendredi 25 octobre 2019

9h-12h30

Président : Serge Ebersold (Cnam)

- Jean Philippe Cobbault (Université Catholique de Louvain) - Expérimentalisme démocratique et éducation inclusive : enjeux d'une régulation pragmatiste ? Discutants : Géraldine Farges et Serge Ebersold
- Joël Zaffran (Université de Bordeaux II Victor Ségalen) - Lor et le plomb : l'expérience de « l'œuvre au noir » des élèves intellectuellement précoces à l'école primaire ; Discutants : Hugo Dupont et Yves Dutercq
- Jean-Émile Charlier (Université Catholique de Louvain) - Propos conclusifs

Chaque communication fera l'objet d'une discussion par un ou plusieurs discutants.

Conservatoire national des arts et métiers

292, rue Saint-Martin - Paris III^e

Salle des conseils (37.1.49) - accès 37, 1^{er} étage, salle 49

(M) Arts-et-Métiers (lignes 3/11)

Votre contact

Héloïse Delalay

01 58 80 84 14

heloise.delalay@lecnam.net

sante-solidarite.cnam.fr

